

ESSIGNY LE GRAND

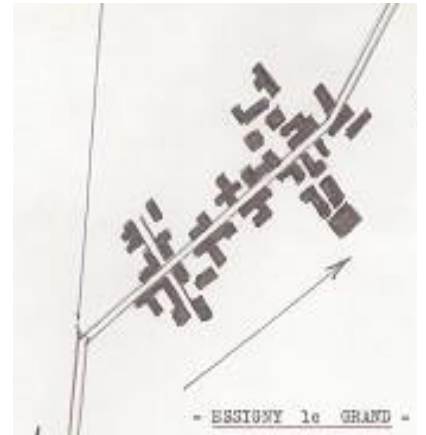
Extrait des « Promenades autour de St-Quentin
par Charles POETTE » (environ 1890)

Sources : Société Académique de Saint-Quentin

ESSIGNY LE GRAND

Extrait des « Promenades autour de St-Quentin
par Charles POETTE » (environ 1890)

Ce beau village est situé sur la route de Saint-Quentin à Chauny, par Montescourt-Lizerolles, Jussy, les bois de Frières et de Genlis et par Villequier-Aumont. Cette route se détache de la vieille chaussée Brunehaut à quelques centaines de mètres des dernières maisons d'Essigny, pour passer devant la ferme du Fay et rejoindre Montescourt et Jussy, en passant sous un pont de chemin de fer du Nord.



La partie de la route qui va de la Patte d'Oie, située sur la route de la Fère au Faubourg d'Isle de Saint-Quentin jusqu'à Essigny, et de ce village en ligne droite jusque près de Liez, est l'ancienne chaussée Brunehaut qui conduisait de Soissons à Arras, par Pasly, Folembroy, Condren, Vouël, Liez, Essigny, Saint-Quentin, Cologne et le Ronssoy.

Essigny est au centre d'une grande plaine qui s'étend entre Grugies, Urvillers, Lambay, Benay, Hinancourt, Gibercourt, Montescourt, Clastres, Séraucourt, Contescourt et Castres.

Du chemin de fer de Guise qu'on traverse sur la route de Chauny, à peu de distance de la route de la Fère, on rencontre des vallons irréguliers couronnés par des collines du haut desquelles on découvre des horizons assez lointains.

Après la vallée des Bourguignons, sur le territoire de Grugies, se trouve celle qui commence vers Urvillers et se dirige sur la Somme en passant au sud de Grugies et, de là, entre Castres et Contescourt.

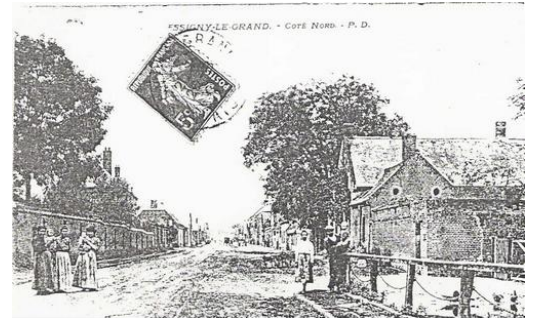


Du haut de la colline qui domine cette vallée vers Essigny, le panorama s'étend au-dessus de la vallée de la Somme, depuis la route de Cambrai près de Fayet, jusqu'au-delà de la route de Paris vers Holnon, Savy, Etreillers, Fluquières et Douchy. On voit les hautes cheminées des usines de ces deux villages, et celle du Hamel et de Séraucourt. La vallée de la Somme, encadrée entre les collines de sa rive droite et de sa rive gauche, disparaît complètement. On n'aperçoit même pas le sommet des arbres qui couvrent ses marais.

On arrive à la ferme de la Manufacture, ainsi nommée à cause de l'établissement industriel auquel elle était destinée primitivement. C'est une ferme assez importante et dont le propriétaire est M. Bouré, maire d'Essigny. L'entrée est précédée d'un enclos, planté d'arbres fruitiers et autres et entourée de haies vives. Un calvaire est là sur le bord de la route, posé

dans un solide piédestal en briques. Le Christ, couleur chair, n'est pas mal proportionné, mais la figure n'est pas très réussie. Quelle différence entre ce Christ et celui du calvaire de Rouvroy, et celui plus modeste, mais très suffisant au point de vue de l'expression, du cimetière qui entoure l'église d'Artemps.

L'entrée d'Essigny est à deux ou trois cents mètres de la ferme de la Manufacture. Les maisons sont alignées un peu irrégulièrement sur les deux côtés de la route. La rue est large et la vue porte jusqu'au point culminant du village à l'endroit où se trouvent la mairie et l'église.



On avance et l'on rencontre à sa droite la rue qui conduit, par un chemin vicinal, à Castres et à Contescourt. Plus loin, se trouve celle du chemin de la gare et de Séraucourt. A peu près en face de la rue du chemin de Castres, on en voit une autre par laquelle on va d'un côté à Urvillers et de l'autre à Benay. A l'angle gauche de cette rue, s'élève une maison avec un étage et devant laquelle se trouve une claire-voie. C'est dans cette maison, qui appartient à la famille de M. Gosselin, que dans la soirée du 6 décembre 1870, le commandant Boch fit conduire les deux otages de la Commission municipale de la ville de Saint-Quentin, MM H. Souplet et Ch. Poëtte. Retenus au Réaulieu, dans la maison du jardinier de M. Guérard, les deux otages furent amenés à Essigny, par la route de la Fère et Urvillers. Ils passèrent la nuit dans cette maison avec le commandant Boch, qui les traita avec beaucoup de courtoisie. Des factionnaires prussiens entouraient la maison. Le lendemain, les prisonniers prirent la route de Ham par Montescourt, Jussy, Flavy le Martel et Cugny. De Ham, ils furent dirigés sur Hangest et de là à Amiens au milieu d'une colonne de 3 000 hommes.

Après l'église d'Essigny, on rencontre encore une route à droite, et de l'autre côté de petites ruelles se dirigeant vers Urvillers.

Plus loin, à gauche, à la sortie du village, on voit une râperie en ruines, après laquelle on arrive, en suivant la route, près d'un chemin de traverse conduisant vers le Fay et à l'entrée duquel s'élève un calvaire sans caractère. Un peu plus loin à deux ou trois cents mètres, la route de Chauny débouche sur la chaussée Brunehaut à laquelle elle se soude pour traverser le village et se diriger sur Saint-Quentin.

De cet endroit, près du bois situé à gauche de la Chaussée sur la colline qui s'élève au-dessus de la vallée de la Clastres (1), on voit très loin dans la direction de Ly-Fontaine, de Montescourt et de Saint-Simon.

Tout près, à sa droite, on voit la ferme du Fay, un ancien fief relevant de Chauny et longtemps propriété du regretté M.Lefebvre, décédé au mois de mai dernier, maire d'Essigny et conseiller général du canton de Moy. Cette ferme est isolée. Elle est située sur le bord de la route de Chauny. Entourée de murs, d'un verger clos de haies vivres, de grands arbres et de prairies artificielles, elle se présente sous un gracieux aspect.

(1) Page : 3

Nous donnons le nom de Clastres à cette vallée qui est peut être désignée sous d'autres noms dans les villages dont elle traverse le territoire, parce qu'elle conduisait anciennement par un fossés toutes ses eaux dans la petite rivière qui coulait autrefois au sud-est de Clastres pour aller se jeter dans la Somme.

Plus loin, on découvre parfaitement Montescourt avec ses maisons de briques couvertes d'ardoises, le clocher de son église, la haute cheminée de la fabrique de sucre, la gare du chemin de fer du Nord, les hauts talus de la voie coupant la vallée de la Clastres, les trains allant et venant, et laissant échapper de temps à autre, sur le parcours de la ligne le cri strident de la locomotive et de gros et longs panaches de fumée blanche.

Au-dessus du vallon dans lequel Montescourt est bâti, on voit, dans le lointain, émergeant à travers la brume de l'horizon, les bois de la Haute-Tombelle et ceux déjà signalés de Genlis et de Frières. Devant soi, la vieille chaussée Brunehaut, large autrefois de 24 mètres, se déroule en ligne droite jusqu'au-delà de la colline qui s'élève entre Gibercourt et Remigny. On voit les bois du voisinage, la ferme de Saint-Lothain et les environs de la vallée de l'Oise. Du côté opposé, vers l'Ouest, on voit apparaître le clocher de l'église de Jussy, celui de l'église de Clastres, la cheminée de la fabrique de sucre de l'endroit et la flèche du clocher de Saint-Simon s'élançant du milieu des arbres du voisinage.

La grande rue d'Essigny est pavée, sans doute rue, à peu près au milieu du village et un peu avant l'église, une belle place a été ouverte récemment et plantée de tilleuls. A l'extrémité se trouve l'école de filles et l'école maternelle, un petit édifice des mieux disposé et construit sur les plans de M. Pierre Bénard, le savant architecte saint-quentinois.

Des deux côtés, les classes forment des avant-corps au milieu desquels s'élève, surmontée d'un étage, la maison d'habitation du personnel enseignant.



En face de cette place, on voit, au bout d'une petite allée, la ferme de M. Boury, désignée dans le pays sous le nom de « Fort ». L'entrée est très bien conservée. Elle est voûtée en ogive et appuyée de chaque côté de petites tourelles d'un effet très pittoresque. M. Boury, qui entretient avec le plus grand soin ce vieux monument d'une époque déjà loin de nous, mérite les remerciements et les félicitations des archéologues, des historiens et des amis des arts.

On sait qu'au bon vieux temps, la situation des habitants de nos villages était si précaire, leurs biens et leur vie étaient exposés si souvent à tant de périls, que les habitants se trouvaient dans la nécessité de prendre toutes les mesures possibles pour se mettre à l'abri et résister aux bandes armées qui les volaient, les pillaient, les assassinaient. Ils construisaient de petits forts comme celui d'Essigny-le-Grand ; ils édifiaient de grosses tours sur les églises, avec des créneaux, des machicoulis, et quand l'ennemi arrivait, ils se renfermaient dans ces tours et dans ces forts pour l'arquebuser et le contraindre à s'éloigner.



A Essigny-le-Grand, en outre du fort dont M. Boury est aujourd'hui le propriétaire, et de la grosse tour de l'église, il y avait encore dans le village, au-delà de l'église, dans un endroit

occupé par une des principales fermes de l'endroit, un autre fort dont l'emplacement a porté longtemps le nom de *Forteresse*.

L'église d'Essigny-le-Grand s'élève dans le milieu du village, au point culminant de la grande rue. Le chœur et le sanctuaire, très anciens et construits en grès du pays, sont surmontés d'une tour massive, construite aussi en grès et qui servait anciennement, avec les forts dont nous avons parlé précédemment, de lieux de refuge et de défense pour les habitants du pays.

Cette tour est plus forte que celle de l'église de Rémigny et plus large que celle du beffroi de Saint-Quentin. Elle est surmontée d'un clocher triangulaire aigu, ardoisé et couronné de deux coqs, au milieu desquels on voit un petit ornement religieux.

L'édifice s'élargit en forme de transept à l'entrée du chœur. D'un côté, on voit l'autel de la vierge et de l'autre la sacristie et un deuxième autel.

Le portail, élevé naturellement en face du maître-autel, porte l'inscription suivante : *Anno 1752*. Il fait face à une petite place et aux jardins du village. Large, terminé en plein cintre, et soutenu par deux puissants contreforts en briques, il a un certain caractère architectural. Au-dessus on voit une petite ouverture, et plus haut une niche dans laquelle on a placé une statue, sans doute celle de Saint-Saulve, patron de la paroisse.



L'église est isolée, c'est à dire qu'aucune construction, aucune propriété privée n'y est adhérente. De larges espaces permettent de circuler tout autour. Sur le côté droit, en se plaçant au grand portail, se trouve le presbytère, et sur le côté gauche, la mairie et l'école des garçons.

Une porte est ouverte sur chacune des façades latérales de l'édifice.

L'hiver, l'église est chauffée par un calorifère dont l'entrée est placée du côté de la mairie.

L'intérieur de l'église est très imposant. L'édifice forme une nef avec des bas-côtés très larges, au bout desquels se trouvent le maître-autel et le transept avec ses deux autels.

L'entrée du sanctuaire, voûtée en berceau ogival, produit un bel effet.

Le chœur, le sanctuaire et la nef elle-même, s'annoncent mystérieusement au visiteur qui entre dans cette église. Il règne là une demi-obscurité d'un effet très religieux. Il en est à peu près de même de la nef. Les fenêtres, celles du chœur et de l'autel, sont couvertes de beaux vitraux, qui ne laissent pénétrer que faiblement la lumière du dehors.

L'église n'est pas grande. Elle n'est pas en rapport avec l'élévation de la voûte, un plafond artistement construit.

Cinq belles colonnes simples, dont deux enchâssées dans les murs du transept et du portail, séparent la nef des bas-côtés.

Le chemin de croix est un des plus beaux que nous ayons vus jusqu'ici dans les églises des villages des environs de Saint-Quentin.

Parmi les sujets représentés sur les vitraux, nous citerons les suivants : Sainte Clothilde, reine de France, Saint-Jean, baptisant le Christ, Saint-Chrisostome avec l'enfant Jésus sur ses épaules, Saint-Louis, roi de France, Saint-Quentin, un jeune homme imberbe comme celui de la chapelle des bois d'Holnon, Sainte Hunégonde est en face de Saint-Quentin, sur l'un des vitraux du côté droit. Elle porte une lanterne. Pourquoi cette lanterne ? La sainte ne jouissait-elle pas du don de faire des miracles et ne pouvait-elle pas, en raison de ce privilège, éclairer ses pas sans le secours d'un falot ? On dit, il est vrai, que la sainte en quittant Lambais le soir pour aller à Homblières, avait besoin d'éclairer ses pas pour marcher dans les chemins boueux qui séparent les deux localités. C'est une erreur. La sainte pouvait répandre la lumière sur son chemin sans avoir besoin de se munir d'une lanterne. Ne sait-on pas qu'un soir en passant au Mesnil, elle changea en un magnifique bouton de rose le charbon ardent que le maréchal du pays lui avait jeté comme une injure à sa vertu ? Ignore-t-on que les deux grosses roches qui forment les parements de la fontaine de Lambais ont été apportées et placées par elle, sans le secours de personne à l'endroit où elles se trouvent encore aujourd'hui ? A-t-on oublié qu'un jour d'hiver où il n'y avait ni feu ni lumière à Lambais, la sainte se rendit au monastère d'Homblières et en rapporta, dans son tablier, de grosses braises toutes rouges, avec lesquelles on eut de la lumière et du feu dans tous les appartements du château de Lambais ?

La lanterne de Sainte-Hunégonde n'a donc pas la signification que lui donnent les habitants du pays. C'est un emblème d'un caractère religieux. Il signifie que la vierge de Lambais, qui fut plus tard abbesse d'Homblières, répandait autour d'elle la lumière spirituelle, celle qui éclaire les cœurs, les âmes, les intelligences.

Les fonds baptismaux sont placés à droite du portail. Ils sont modernes, en marbre violacé, de même genre et de même style que ceux de la Basilique de Saint-Quentin.

En résumé l'église d'Essigny est très intéressante ; sa vieille tour, son chœur et son sanctuaire doivent être entretenus avec soin. C'est un petit monument religieux d'un caractère historique et qui mérite d'être visité et conservé.

On voit à l'église d'Essigny-le-Grand, attaché par un crochet à l'angle du transept, près de la sacristie, un large grès plat avec un dessin gravé représentant une croix avec encadrements et des filets ornés de feuillage. Il paraît que ce grès servait encore, il y a une vingtaine d'années, de marche à l'une des portes latérales de l'église.

Cette dalle est très ancienne, et ceux qui l'examinent sont portés à croire tout d'abord qu'il s'agit d'une pierre d'autel. Mais on reconnaît bientôt qu'il n'en est pas ainsi.

D'ailleurs, notre distingué concitoyen, M. Joachim Malézieux, a donné, sur cette dalle, en 1878, à la Société Académique, lecture d'un intéressant travail duquel nous détachons les passages suivants :

« Pour nous, ce monument n'est qu'une simple pierre tombale, ce qui ne diminue pas, du reste, l'intérêt qu'on doit y attacher.

La disposition de la croix latine qui couvre la plus grande partie de la dalle indique le sens du monument : il doit être vu de haut. La présence du chef l'indique surabondamment. Cette disposition appliquée à une table d'autel serait au moins étrange.



La supposition que le prêtre aurait pu officier sur le côté droit du domaine de la fantaisie. D'un autre côté, en supposant l'officiant placé devant sur des faces larges, la croix se présente à lui de travers. Devrons-nous aller jusqu'à constater que la face rugueuse du grès, son mamelonnage naturel interdirait son emploi dans le sens d'une table d'autel.

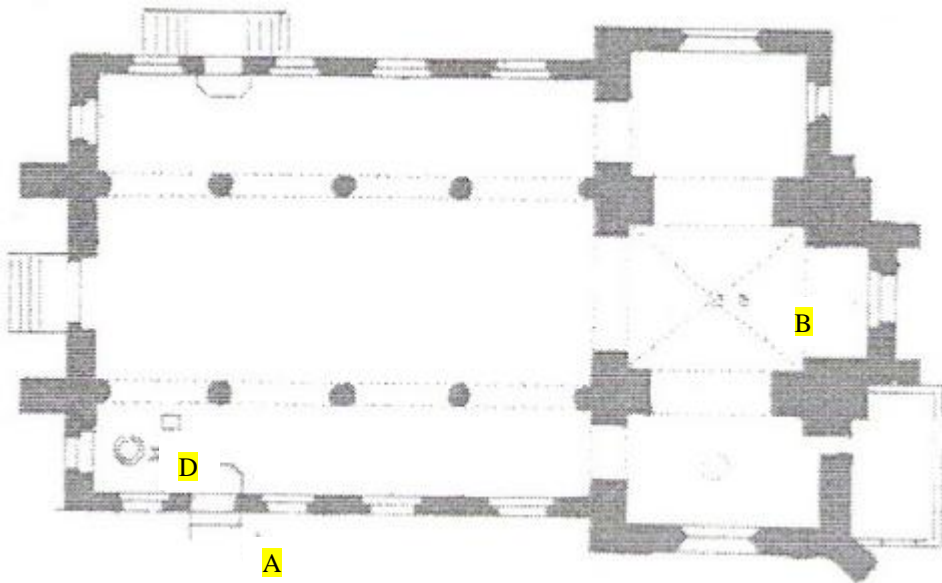
C'est donc à une pierre tombale que nous avons affaire. Le choix de la matière est difficilement expliqué par la présence de carrières de grès dans le territoire même de la commune.

L'âge du monument est assez difficile à préciser. Cependant il est possible de la classer parmi les rares vestiges carlovingiens de notre contrée.

D'une grande analogie linéaire avec les deux dalles mérovingiennes de Fervaques et celles de Glennes et d'Urcel, elle dénote cependant un procédé postérieur. Les contours en sont moins rudimentaires, plus effilés et aussi moins vigoureux et moins typiques. Le motif est bien le même que dans les quatre dalles désignées plus haut et classées comme mérovingiennes : une croix haussée accompagnée d'ornements sortants de bordure. Aucune inscription.

Il est à remarquer que la forme générale de la pierre diffère ici des dalles mérovingiennes. Elle n'est plus trapézoïdale, mais rectangulaire.

En somme, cette dalle porte les caractères archaïques de la période mérovingienne, perpétués, quoique altérés par les carlovingiens et, vu la grande pénurie de vestiges de ces époques dans notre contrée, il est à assurer que sa conservation soit assurée. »



A = pierre tombale en grès

B = Clef de voûte avec inscriptions

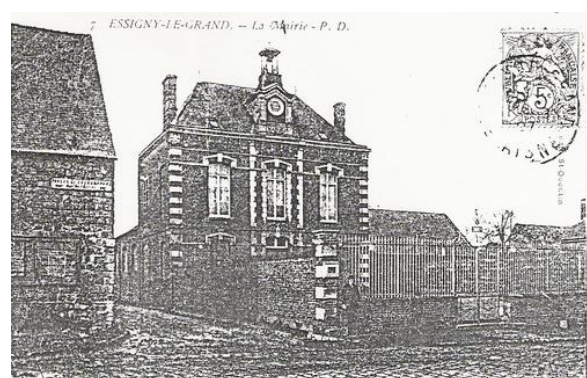
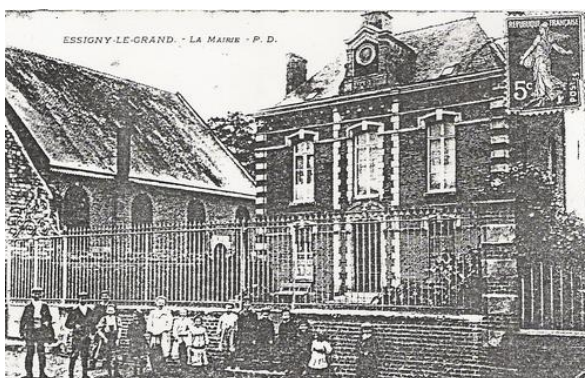
D = fonts baptismaux

Le document le plus ancien dans lequel il est question d'Essigny date de l'année 803. Il s'agit de Saint-Sauve, l'évêque martyr d'Angoulême dont le culte fut introduit à cette époque à Valenciennes, et en même temps dans d'autres localités faisant partie comme Essigny du domaine particulier de l'empereur Charlemagne.

Voici du reste ce qu'on lit à ce sujet dans les Mémoires de Paul Colliette :

Le patron de la paroisse d'Essigny est Saint-Sauve, évêque d'Angoulême et martyr, et non pas Saint Sauve, évêque d'Amiens, comme le marque, par erreur, le nouveau bréviaire de Noyon de 1764. Porté dans un zèle ardent d'aller prêcher dans le Hainaut la foi de Jésus Christ, ce saint Prélat quitta son siège à la fin du huitième siècle, accompagné d'un seul de ses ecclésiastiques et s'établit dans Valenciennes. Les actes de son martyre, qui sont très courts et obscurs, nous font entendre qu'il y resta peu ; et que, sorti de cette ville pour se répandre dans les campagnes, il arriva au village de Brene, d'où il se préparoit pour d'autres lieux, lorsqu'un nommé Winegard, seigneur de Baurage, l'enleva et le fit tuer dans ses cachots, jaloux du calice d'or et de quelques autres meubles précieux que le saint portoit avec lui. Son compagnon, dont le nom étoit inconnu, n'a été appelé Super par le peuple parce qu'après avoir été mis à mort dans la même prison avec son Evêque, il fut enterré avec lui, et sur lui, dans une même fosse, que leur meurtrier leur avoit préparée dans une de ses étables. Leur martyre est du 16 juin 781. Peu après, Charlemagne, de retour d'Italie, informé du meurtre des deux saints, se rendit à Valenciennes, disent les mêmes actes, et fit solennellement retirer de leur fosse les corps des Martyrs. La providence décida qu'ils resteroient à Brene ; les bœufs qui tiroient la voiture sur laquelle on avoit chargé les dépouilles sacrées, les conduisirent directement à ce village, qui a pris depuis cet événement le nom de Saint-Sauve qu'il porte encore aujourd'hui. Un prieuré célèbre, érigé postérieurement en abbaye, fut bâti sur leurs corps ; et ces saints sont devenus, dès l'instant, les Patrons principaux auxquels la ville de Valenciennes et les villages voisins se sont toujours adressés dans leurs besoins. Ces derniers faits sont du 15 octobre 803. Charlemagne, qui avoit bâti, sous le nom de Saint-Pierre et de Saint-Paul, le Prieuré dont nous parlons pour servir de mausolée à Saint Sauve, est peut être le même qui aura introduit le culte dans Essigny, qui paraît avoir été primitivement de son domaine particulier, avant qu'il appartint aux seigneurs de Guise. »

La mairie, l'école des garçons, le bureau des postes et télégraphes se trouvent près de l'église, c'est à dire à droite de la grande rue. La mairie fait face à la rue. Elle est précédée d'une petite cour, close par des murs et un grillage. C'est un petit édifice élégamment construit. Il se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage surmonté dans le milieu d'un dôme très gracieux destiné à recevoir une horloge.



La salle d'école, très bien aérée et éclairée, fait face à l'église. Elle est adhérente à la mairie et au logement de l'instituteur. Le bureau de poste et le télégraphe sont un peu plus loin sur le bord d'une petite rue qui conduit au cimetière.

On croit généralement que l'origine d'Essigny le Grand remonte à une haute antiquité. Il est probable qu'il y avait là, au temps des Gaulois, une métairie dont les habitants étaient occupés à

la culture des terres défrichées au milieu des bois qui couvraient encore les environs d'Essigny lors de l'arrivée des Romains dans nos contrées.

Dans tous les cas, il est certain que cet endroit a été occupé pendant longtemps par les vainqueurs de la Gaule. La situation d'Essigny sur la vieille chaussée Brunehaut, ouverte peut être par les Gaulois, élargie et entretenue ensuite par les Romains et la reine Brunehaut, témoigne de l'ancienneté du village.

Si l'on n'y a pas trouvé jusqu'ici de débris de constructions attestant la présence des Romains, on y a trouvé, en 1936, en construisant la route de Saint-Quentin à Chauny, une grande quantité de monnaies des empereurs Gallien, Posthume, Tétricus et autres qui indiquent suffisamment que les Romains ont séjourné dans ce pays.

Gallien vivait en l'an 250 de l'ère chrétienne et Tétricus en l'an 260. Quant à Posthume, qui fut aussi empereur pendant dix ans, il fut un des chefs militaires de la Gaule, et figure parmi les trente tyrans du temps de Gallien.

Il y a une trentaine d'années, M. Pilloy, le savant archéologue saint-quentinois, a découvert dans l'intérieur d'Essigny le Grand, non loin de l'église et du fort de ce village, un cimetière qui remontait à une date très ancienne.

La ferme du Fay, dont l'étymologie, d'après certains érudits, signifierait étable, témoignerait aussi de la présence des Romains à Essigny. On sait, en effet, que les vainqueurs de la Gaule avaient pour habitude de réunir leurs bestiaux au même endroit, pour les faire pâturer dans les vallées et les bois du voisinage. Il se peut donc que Le Fay ait été, au temps des Romains, le lieu où les bestiaux étaient réunis pour aller pâturer dans la vallée de Clastres et dans les bois des alentours.

Quoi qu'il en soit, cette ferme a été jadis un lieu important. Peut être y avait-il là un château, ou un refuge pour les habitants d'Essigny et ceux de l'endroit. Les vastes souterrains qui se trouvaient autrefois sous la cour de la ferme, et qui s'y trouvent peut être encore aujourd'hui, sont des preuves évidentes de l'ancienneté du Fay et de l'intérêt qui s'y attache au point de vue historique.

Placé à proximité de la Chaussée Brunehaut et à peu de distance de la Chaussée Gauloise de Laon à Albert par Montescourt, ce lieu a dû être occupé de bonne heure par les Gaulois et les Romains.

Il est question d'Essigny dès l'année 803, époque à laquelle il faisait partie du domaine particulier de Charlemagne. D'après les indications données par M. Matton dans son dictionnaire topographique de l'Aisne, on le trouve ensuite désigné comme suit dans divers documents :

En 1110, on écrivait Aisseigny, dans le cartulaire de l'abbaye d'Isle de Saint-Quentin ; Isseni, en 1152 ; Aissigny, en 1222, dans une charte de l'abbaye du Sauvoir ; Issigniacum, en 1234, dans le Livre Rouge de la ville de Saint-Quentin ; Aissegni, et villa de Aisseigniaco, en 1245, dans le cartulaire du chapitre de Saint-Quentin ; Isseigny, en 1251, dans des documents des Archives de

Saint-Quentin ; Aissigny en 1259, dans le cartulaire de l'abbaye de Foigny, in villa de Eissigniaco en 1275, dans le cartulaire du chapitre de Saint-Quentin, Aisseigny en 1279, dans le Livre Rouge de la ville de St-Quentin ; Aisseigny, en 1299, dans une charte de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon ; Essigni en 1322, dans une charte de l'abbaye du Sauvoir, Iseigny en 1368 ; Magnum-Essigniaco en 1370 ; Domus de Aissigniaco ; villa de Essigniaco, dans une charte du chapitre de Saint-Quentin, du quatorzième siècle ; Esseigny, Isseigny, en 1384 ; Essigny en 1515, Grant-Essigny en 1541, dans une charte de l'abbaye du Sauvoir ; Grand-Essigny en 1560, dans un titre de l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin, et en 1587, Essigny, en 1614, dans des comptes de l'Hôtel-Dieu de Saint-Quentin.

Essigny était autrefois une seigneurie et une vicomté appartenant au chapitre de St-Quentin, et relevant de Moy et de Chauny. Avant la Révolution, il faisait partie de la généralité de Soissons, du Baillage de Saint-Quentin, de l'élection et du diocèse de Noyon.

En 1760, on comptait 135 feux à Essigny ; 764 habitants en 1800 ; 786 en 1818 ; 880 en 1836 ; 1017 en 1856 ; 1020 en 1861 ; 970 en 1881.

Aujourd'hui, la population d'Essigny-le-Grand est de 963 habitants, dont 860 pour la population agglomérée au chef-lieu.

Dans son dictionnaire historique du département de l'Aisne, Melleville dit qu'il y avait un moulin à eau à Essigny-le-Grand vers l'an 1150. C'est une erreur, il s'agit d'Essigny le Petit (2).

Il y a des petites fontaines publiques dans la grande rue d'Essigny. Elles sont alimentées par l'eau de source qui arrive dans les puits qui se trouvent sous ces fontaines. Nous ne connaissons pas la profondeur de ces puits. Le sol d'Essigny doit être le même en certains endroits que celui d'Urvillers, de Lambay, de Benay, de Montescourt, etc... On sait qu'il existe sur le territoire de ces communes un sol différemment composé et qui permet de trouver l'eau de source à peu de profondeur en certains endroits, tandis qu'il faut quelquefois aller à 25, 30 et 40 mètres dans les terrains voisins.

Les côtes d'altitude sur le territoire d'Essigny varient entre 81 et 115 mètres. Le point le plus élevé se trouve dans le milieu du village, à l'endroit où est l'église ; le plus bas se trouve vers Le Fay, dans la vallée de la Clastres, à droite de la chaussée Brunehaut.

(2) En fait il s'agit bien d'Essigny le Grand. Au moyen âge, les sources autour de l'étang étaient plus importantes et un moulin à eau avait été installé qui appartenait à l'abbaye de Fervaques.

En outre des fermes du Fay et de la Manufacture, il y a à Essigny-le-Grand, dans l'intérieur du village, d'importantes exploitations agricoles parfaitement dirigées. On y voit aussi de belles maisons, des habitations commodes, vastes, spacieuses, construites en pierres et briques, et couvertes d'ardoises. Toutes témoignent du bon goût et de l'aisance des habitants. Dans la rue principale, la plupart des maisons ont leur façade sur la rue. Elles sont propres, bien tenues, et font honneur à leurs propriétaires.



On y voit aussi dans le village de beaux jardins plantés d'arbres fruitiers en plein rapport.



Le territoire d'Essigny-le-Grand se compose de 1 329 hectares. Il est signalé depuis longtemps comme l'un des plus fertiles des environs de Saint-Quentin. Il était autrefois couvert de pommiers produisant souvent des récoltes abondantes qui ajoutaient encore à la richesse du pays.

La population du village est active, courageuse, intelligente et patriote. Pendant la guerre de 1870-71, les soldats français y ont toujours été accueillis avec empressement. Dans la journée du 18 janvier 1871, et pendant la nuit qui précéda la bataille du lendemain, les habitants se multiplièrent pour les aider, pour les nourrir et leur faire oublier leurs fatigues. Malheureusement, ils furent obligés de s'éloigner dans la nuit pour se rendre à leur poste de combat, et le 19 janvier au matin, l'ennemi entra à Essigny.

Dans son introduction à l' Histoire Générale de la Picardie, Dom Grenier dit que les noms d'Essigny-le-Grand et d'Essigny-le-Petit ont beaucoup d'analogie avec celui d'Isis, la déesse égyptienne, sœur et femme d'Osiris qui avait un temple à Soissons, au temps des Romains.

A propos de la chaussée Brunehaut qui traverse Essigny-le-Grand, le même auteur nous apprend, dans l'ouvrage que nous venons de signaler, qu'un titre de l'an 1304 d'un cartulaire de St-Quentin, donne à cette voie le nom de Cauchie. « *Quatre septiers quarante deux vergues tenant à la terre de Jehan de Castres à le Cauchie du Bouch... à le cauchie du Bouch trois mencaudées et dix neuf vergues... à le cauchie du Bouch et chiune sestrelées cinquante vergues tenant à la terre de Cappelains... desseure le cauchie du Bouch trois sestrelées soixante tresp vergues, tenant à la terre de le grant Hotellerie* ».

Dans un autre cartulaire, un titre mentionne en ces termes la Chaussée d'Essigny : « *... item à la Roye ou Pasture (de Grugies) que on dit la grant cauchie d'Essigny... primes à la dite grant cauchie, quinze séptiers environ.* »

Dans une lettre en date du 31 octobre 1745, adressée à l'abbé Peitavy, l'abbé Leboeuf s'exprime ainsi au sujet de cette chaussée :

« *au sortir de notre ville, je suivis la route romaine militaire, telle à peu près que je me l'étais figurée entre Saint-Quentin et Condren. C'est véritablement celle dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle passe à travers le village d'Essigny où elle est cause que la rue de ce village est large et comme tirée au cordeau. Elle passe aux approches de Liès où elle est interrompue à cause d'une petite rivière où est le canal et qu'on a remonté jusque dans un bois, car de là, elle va droit à Condren où il y a une lieu et demie.* »

Parmi les documents assez nombreux qui se trouvent aux Archives de l'Aisne sur Essigny le Grand, il faut mentionner tout particulièrement ceux qui remontent aux années 1298, 1299 et 1317.

Il s'agit de la nomination du maître d'école et du porteur d'eau bénite. L'affaire avait une grande importance à cette époque, et ceux qui prétendaient avoir le droit de nomination entendaient le maintenir envers et contre tous.

A Essigny le Grand, il y avait désaccord à ce sujet entre le curé du village, un nommé Anselme, et le prieur de Vendeuil, un doyenné dont Essigny fait partie autrefois. On discuta longtemps sans parvenir à s'entendre ; finalement, le prieur et le curé prirent la résolution de demander à l'officialité de Noyon de prier le doyen de la chrétienté de Vendeuil et Clarembaud Bouchele, bailli d'Essigny, d'examiner l'affaire et de dire à qui appartenait au prieur ou au curé, le droit de nommer le maître d'école et le porteur d'eau bénite.

Les arbitres se réunirent ; ils étudièrent la question ; ils firent des enquêtes, et ne purent s'entendre. Le prieur renonça à la mission qu'il avait acceptée, et à la date de la troisième férie avant le dimanche des Rameaux de l'année 1298, on décida que l'affaire serait soumise au jugement arbitral du bailli et du curé de Saint-Simon, un dénommé Baudoin.

Les deux arbitres se livrèrent à un nouvel examen de la cause ; ils discutèrent, ils étudièrent l'affaire sous toutes ses faces ; ils firent une nouvelle enquête et, après avoir tout bien pesé, considéré et invoqué les lumières de l'esprit saint, rendirent une sentence aux termes de laquelle la nomination du porteur d'eau bénite appartenait au prieur de Vendeuil et celle du maître d'école au curé d'Essigny.

Cette sentence fut solennellement rendue en 1299, le jour de la sixième férie avant la fête de saint André, apôtre.

Dix-huit ans plus tard, le jour de la troisième férie après la Trinité, le prieur de Vendeuil, s'autorisant de cette sentence, annonça aux habitants d'Essigny-le-Grand qu'il venait désigner celui qui leur porterait désormais l'eau bénite le dimanche.

Voici d'après Melleville, la liste des seigneurs connus d'Essigny-le-Grand :

En 1090, Fulcrade, vicomte d'Essigny ; en 1152, Robert d'Aissigny ; en 1161, Simon, chevalier d'Essigny ; Guillaume, son frère ; en 1211, Gobert d'Essigny. Il périt dans la guerre des Albigeois. En 1216, Pierre d'Essigny, châtelain de Ham ; en 1240, Robert d'Essigny, chevalier, marié à Ade de Bocquiaux. Ses deux filles portèrent le domaine d'Essigny à Jean de Vesle et à Jacques de Saulchy qui vendirent chacun leur part au chapitre de Saint-Quentin, le premier en 1245, le second en 1273, pour 300 livres parisis. En 1262, Gérard, écuyer, sire d'Essigny ; en 1284, Robert II, chevalier d'Essigny ; en 1306, Mathieu Toule, seigneur d'Essigny par acquisition. Sa femme, Marguerite, porta cette terre à Verric d'Isle ; en 1331, Gilles de Lille, fils des précédents ; plus tard, Robert dit Foisieux de Moyencourt, seigneur d'Essigny par sa femme N. de Viry ; en 1369, Jean de Béthune, seigneur de Vendeuil et d'Essigny ; en 1407, Jean II de Béthune, fils du précédent ; Jean d'Hennin de Liétard, seigneur de Bossut et d'Essigny par sa femme Catherine de Béthune ; en 1458, Watier d'Hennin Bossut, seigneur d'Essigny par don de sa mère, Catherine de Béthune. Vers 1620, Charles de Mérélessard, seigneur d'Essigny ; femme Claudine Dupuys, ; enfant, Anne, femme de Claude de Mailly, qu'elle épousa en 1629 ; plus tard, Eustache de Mérélessard, seigneur d'Essigny, gouverneur du Pont de l'Arche ; enfants, Clovis,

Eustache, Louis. Au commencement du dix-huitième siècle, Louis de Mérélessart, vicomte de Grand-Essigny.

Nous ajouterons qu'en 1630, le seigneur d'Essigny, Charles de Mérélessart, était seigneur de Bracheul, un petit hameau situé anciennement entre Pontru et Maissemy.

On trouve, au dix-septième siècle, des Mérélessart seigneurs du fief Montceau, à Chevregny, canton d'Anizy. On en trouve également, à la même époque, comme seigneurs de Missy-les-Pierrepont, canton de Sissonne, et du fief de la Neuville-sous-Laon.

Les armes de cette famille étaient : « Ecartelé, aux 1^{er} et 4, d'or, à 3 bandes d'azur ; aux 2 et 3, d'or, à 3 maillets de gueule ».



Le chirographe de Hughes, abbé de Saint-Vincent de Laon, contient un document de l'année 1136, dans lequel est indiquée la constitution par son abbaye d'une rente viagère de 27 livres, monnaie de Laon, en faveur d'un habitant d'Assigny (Essigny-le-Grand) et de Bertrade sa femme, en échange de la donation de leurs bois.

Dans un autre document de 1167, Philippe, compte de Flandres et de Vermandois, atteste que Jean d'Essigny, son vassal, a donné à l'abbaye d'Isle de Saint-Quentin un four rue du Canal.

En l'année 1201, un chanoine de Saint-Quentin, nommé Adam de Clastres, fait des fondations en faveur des pauvres d'Essigny le Grand. Il dote de quelques biens l'hôpital qui existait depuis quelque temps déjà dans ce village.

Colliette nous apprend, en effet, qu'un petit hôpital existait au 12^{ème} siècle à Essigny, et qu'il était administré par des Frères et des Sœurs qui lui avaient donné leurs biens. « Vers 1202, dit-il, Adam de Clastres, et en 1282, Adam de Roupy, et sa sœur Sibille, en furent également les bienfaiteurs. Les biens de cette maison présentement détruite (1772), que le Chapitre de Saint-Quentin avait amortis, se sont dissipés, sans qu'on en sache le possesseur : on n'en connoit plus dans Essigny que le lieu où l'hôpital étoit bâti, contenant à peu près deux sétiers de terres, et qu'on appelle le Jardin de l'Hôtel-Dieu ».

Ce jardin, dont le souvenir est toujours conservé à Essigny, se trouvait dans la grande rue du village, sur la gauche, en allant vers Liez et Chauny, et entre la rue qui conduit à Urvillers et la place où se trouve l'école maternelle et l'école de filles.

En 1220, un nommé Cithart, de Moy, donna à l'église de Saint-Quentin douze sétiers de blé sur la grange que sa femme Agnès possédait à Essigny. A la même époque, cette dame donna de son côté un muid de blé de rente à la même église sur la grange dont il s'agit.

En 1224, un habitant d'Essigny, du nom de Jean, contribua à la fondation d'une chapellenie dans l'église de Saint-Quentin.

Au mois de septembre 1226, Jean, doyen, Pierre d'Orgeval et Mathieu de Béthancourt, chanoines du Chapitre de Saint-Quentin, attestent qu'Agnès, d'Essigny, a restitué à l'abbaye de Fervaques la rente d'un muid de blé, exigible à Guyencourt.

D'autres documents nous apprennent que vers l'an 1230, un nommé Pierre Layon, né à Orville, près d'Orléans, fit bâtir à ses frais, pour l'église de Saint-Quentin, un moulin à Essigny avec une maison pour le meunier.

En 1245, un nommé Gilles de l'Isle donna quatre muids de blé aux Jacobins, et autant aux Cordeliers de la ville de Saint-Quentin à prendre sur la maison de la Motte appartenant au Chapitre de cette ville dans Essigny le Grand. Cette donation revint au Chapitre de Saint-Quentin en 1237.

Au mois de mai 1258, le doyen d'Essigny-le-Grand assista avec plusieurs de ses confrères des environs à un accord entre le doyen et le Chapitre de Saint-Quentin, d'une part : le maire et les jurés de la ville, d'autre part, relatif au règlement de l'exercice de la juridiction des magistrats de la Ville sur les hommes du Chapitre.

D'un document de l'année 1280 qui se trouve dans le premier volume des Anciennes Archives de la ville de Saint-Quentin, il résulte que l'hôpital d'Essigny-le-Grand existait encore à cette époque.

Un nommé Byautris d'Aisseigny (Essigny-le-grand) figure dans un compte d'argenterie de la ville de Saint-Quentin, du 24 juin 1321, pour IIII livres.

Au mois de septembre 1324, un nommé Pierre d'Aissegni, et sa femme, achetèrent à Saint-Quentin une maison située derrière la maison du Plaid. Voici le texte de l'acte de vente :

« Sacent li eskievin qui sont et qui avenir sont que, Pierres d'Aissegni et Maroie, sa feme, parlerent tant as frères et à sereurs Robert Waille, Hubert, Andriu, Perron, Marge et Erme, qu'ils aquizent et acatèrent à iaux tous le moitié qu'il avoient en une maison Mitriél le Maieur : se tient cille maisons à le maizon del Plait par derière ; se leur venoit cille moitiés de cele maizon del eskaance Robert Waille, leur frère. Ce fu fait par le justice et par les eskievins et par le kief de le terre Heudain Waudine, qui kief s'en fist, en l'an del Incarnation M et C et XXXIIII ans eut el mois de setembre ».

Le Béguinage Sainte-Anne touchait anciennement quatre sétiers de blé par an pour 30 sétiers de surcens situés à Essigny-le-Grand.

En 1349, un nommé Jean Porcelet et sa femme Ida, dite Porcelette, tous deux bourgeois de Saint-Quentin, donnèrent à l'église de cette ville trois muids de terres situés à Essigny-le-Grand. Cette donation fut ratifiée par les nommés Gérard et Jean de Wasting.

En 1352, Gilles de Lorins, évêque de Noyon, natif, dit-on, de Saint-Quentin, fonda dans cette ville un hôpital pour de pauvres malades, et le dota avec des terres situées à Essigny-le-Grand, et dans d'autres villages.

En 1477, Colart, seigneur de Moy, et sa femme Marguerite Deuilly, donnèrent à l'église de Saint-Quentin une somme de 1100 écus valant 24 sous tournois la pièce, pour le paiement d'un achat fait par le Chapitre à un nommé Gautier de Leunin, dit le Bossu, seigneur d'Autrêches, de trois fiefs situés à Essigny, mouvants l'un du duc d'Orléans, le second du seigneur de Moy et le troisième du seigneur de Benay.

En 1562, le vendredi 6 mars, les magistrats de la Chambre du Conseil de Saint-Quentin, ont « *atterminé* » le fermier des pauvres à Essigny-le-Grand, nommé Jehan Rohart, dit Crestien, de deux sétiers de blé à paier en nature à l'août prochain, qu'il devait du reste aux pauvres « *pour les terres qu'il tenait à iceulx pauvres appartenans, au terroir du Grand-Essigny* » à la charge qu'il paiera promptement les huit solz tournois et ce de terme escheu au jour Saint Remy dernier passé, de reste pour la dépouille de l'aoust dernier ».

On trouve dans les procès verbaux des séances de la Chambre du Conseil des mayeurs, échevins et jurés de St-Quentin, publiés par M. Emmanuel Lemaire dans le volume de la Société Académique, année 1890, le document suivant :

« Messieurs aiant veu la requeste e eulx présentée par Jehan Rohart, laboureur, demourant au Grand-Essigny, disant que a cause des miesla advenu sur les terres qu'il tient de l'église Saint Eloy, seant au terroir dudict Essigny, il n'a peu paier aux marguilliers d'icelle église sept muidz de blé qu'il doibt à ladicte église pour muiage et dépouille dernière, escheu a paier au jour Saint-Rémy aussi dernier, partant requeroit que quict lui en fut fait ; laquelle requeste nous avons renvoyée aux marguilliers et paroissiens de ladicte église, et renvoyée vers nous leurs advis et délibération par lequel ils ont quiété ledict Rohart de ce qu'il doibt pour trois muids et demy de blé, mesure de Saint-Quentin, et y livré, qui lui ont esté revenduz à trente solz chacun septiers, et a paier la somme d'icelle revente à deux jours et termes Saint Remy prochain, sçavoir au jour Saint Remy mil cinq cens soixante sept l'autre moictié, demourant quicte ledict Rohart desdictz muiages pour le reste, a ceste charge et non aultrement que icleuy Rohart sera tenu passer obligation au prouffict de ladicte église. »

Il y avait anciennement à Essigny-le-Grand, un Mayeur héréditaire, qui avait seigneurie en sa maison et sur plusieurs autres. Mais en 1647, le doyen et le chapitre de l'église de Saint-Quentin, acquirent la mairie du sieur de Mérelessart, avec toutes les terres qu'il y avait, et ce par échange avec les terres et bois qu'ils possédaient à Liez. De sorte que, par ce moyen, ils étaient seuls, et pour le tout, seigneurs de Grand-Essigny, où ils avaient droit d'avoir le douzième denier de tous les héritages et terres qui en dépendaient, en toutes les ventes et acquisitions.

On sait que, sous l'ancien régime, les jeunes filles de nos villages qui étaient enceintes devaient en faire la déclaration soit au curé de l'endroit, soit au juge bailli du ressort dans lequel se trouvait le village.

Des documents provenant du baillage de la seigneurie d'Essigny le Grand font connaître les noms de quelques jeunes filles, domiciliées à Essigny, et la déclaration prescrite.

Le 15 septembre 1752, celle qui se présente devant le juge-bailli est âgée de 20 ans. Elle déclare qu'elle est enceinte de trois mois des œuvres du fils d'un laboureur d'Essigny. Le juge l'écoute paternellement, et finalement *« il lui enjoint de se bien comporter dans le restant du terme de sa grossesse, de façon qu'il n'arrive aucun accident à l'enfant qu'elle porte dans son sein, et de luy faire conférer le sacrement de baptême aussitôt sa naissance, sous les peines portées par l'édit du roy Henri second. »*

Le 30 mars 1753, même déclaration est faite par une autre habitante d'Essigny, âgée de 27 ans. Elle déclare devant le bailli qu'elle est enceinte de huit mois des œuvres d'un laboureur dont elle cite le nom.

Le 9 juin suivant, une autre déclare à son tour être enceinte de cinq mois du fait d'un nommé D..., également laboureur à Essigny.

Quatre ans plus tard, le 10 décembre, Thérèse G..., âgée de 26 ans, informe le bailli qu'elle est enceinte de sept mois du fait d'un autre laboureur d'Essigny nommé Antoine B...

Le 7 février suivant, c'est une nommée Marie R..., âgée de 33 ans, qui va faire à son tour sa confession en déclarant qu'un manouvrier d'Essigny, âgé de 42 ans, l'a séduite et qu'elle enceinte de cinq mois.

Le 20 avril 1765, c'est une couturière majeure qui s'est livrée à un homme veuf, marchand épicier à Essigny, et qui déclare être enceinte de cinq mois des œuvres dudit épicier.

Les déclarations qui précèdent ont été reçues par le juge bailli de la seigneurie d'Essigny le Grand, appartenant au chapitre de Saint-Quentin.

Une déclaration du mois de septembre 1777, est celle d'une mère venant dire au juge que sa fille, âgée de 24 ans, a été, depuis bien des années, recherchée en mariage par un jeune homme de son âge. batteur en grande, lequel après sollicitations et promesses de mariage a triomphé de l'innocence de cette jeune fille. La mère expose que par suite des liaisons des deux jeunes gens, sa fille est enceinte de huit mois, que l'amant a déclaré qu'il ne l'épouserait pas, et qu'elle avait *« la chose pour son compte »*, ce qui prouve, dit-elle, *« qu'il refuse d'exécuter ses promesses. Or, comme ce procédé mérite toute l'animadversion de la justice, et que les suppliantes ont le plus vif intérêt d'avoir raison de l'injure faite à l'honneur et à la réputation de la demoiselle au mépris des promesses tant de fois réitérées du jeune homme, elles requièrent que ladite demoiselle soit visitée par une matrone »*. Quel fut le résultat de cette affaire ? on ne le sait pas.

Mais en voici encore une autre, dans laquelle le séducteur a joué un singulier rôle. Une plainte fut portée contre lui, et à la date du 17 février 1776, une information eut lieu à la requête de la demoiselle séduite, une fille majeure, domiciliée à Essigny-le-Grand, contre un jeune homme,

également majeur et domicilié au même lieu. On appela des témoins, et l'un d'eux vint déclarer que vers le mois d'octobre 1775, un habitant du pays était allé le trouver sur les 9 heures du soir pour le prier de se rendre avec lui dans la grange du séducteur en question, qu'ils avaient trouvé là ce jeune homme, lequel, après leur avoir demandé de se cacher, était sorti et qu'il était revenu quelque temps après avec la plaignante, et à laquelle il avait tenu ce langage :

« Je veux bien me marier avec toi, mais il faut que tu répètes ce que tu m'as dit un certain dimanche chez le nommé Leroy, cabaretier à Essigny, que tu avais eu des relations amoureuses avec deux garçons et que j'étais le troisième. La jeune fille répondit qu'elle ne pouvait parler ainsi attendu qu'elle n'avait jamais eu de relations qu'avec lui. Le témoin ajouta que la demoiselle était accouchée d'un garçon il y avait environ un mois.

Le même jour, 17 février, lit-on dans le document que nous avons sous les yeux, le juge accordé à la suppliante 90 livres de provision pour fournir aux frais de ses couches et aux nourritures de son enfant, au paiement de laquelle somme de 90 livres, l'accusé sera contraint par toutes voies dues et raisonnables, même par corps. »

Les noms et prénoms des personnes en cause sont écrits en toutes lettres dans les documents que nous venons de résumer. Nous les avons supprimés parce que notre but en signalant les déclarations de grossesse dont il s'agit a été tout simplement de faire connaître les mœurs du siècle dernier dans nos villages et de montrer ce que l'on faisait autrefois en vue de la recherche de la paternité.

Essigny-le-Grand a été aussi témoin et victime de la bataille du 19 janvier 1871. Des troupes françaises qui y étaient arrivées la veille, reçurent l'ordre dans la nuit de se rapprocher de Saint-Quentin. Le 19 janvier, à huit heures du matin, l'avant-garde de la division du général Barnekow se trouvait entre Essigny et Montescourt-Lizerolles. De là, ce général annonçait au compte de Goeben, qui était aux environs de Roupy, qu'Essigny était inoccupé. Une brigade, deux batteries et une brigade de cavalerie entrèrent dans Essigny et s'établirent, vers 9 heures, en avant de ce village du côté de Saint-Quentin, aux environs de la ferme de la Manufacture. A 9 h 1/2, deux batteries allemandes, une lourde et une légère, étaient postées près de la route sur le plateau qui s'élève au-dessus du vallon qui va d'Urvillers à Castres, en passant au sud de Grugies. De l'autre côté d'Essigny, dans la petite vallée, en face de la ferme du Fay, celle-là même où se trouvaient, le 10 août 1557, les bagages et la réserve de l'armée française, un régiment de hussards et d'autres troupes de cavalerie étaient sur la chaussée Brunehaut.

Les Français occupaient en ce moment les hauteurs de Gauchy et celles du moulin de Tous-Vents, où des batteries étaient installées. A 10 heures, d'autres batteries françaises prirent position sur les hauteurs du moulin de Giffécourt au-delà de Grugies. Ces batteries, placées avec une grande habileté, dit un historien allemand, firent un mal sensible aux Prussiens qu'elles enfilèrent complètement.



A ce moment, toutes les troupes allemandes placées dans le voisinage d'Essigny-le-Grand se trouvaient au Nord de ce village. Les troupes françaises occupaient l'espace qui s'étend du moulin de Tous Vents, de Gauchy et de Grugies jusqu'au chemin de fer.

On connaît cette partie du champ de bataille du 19 janvier 1871. Les historiens allemands la désignent sous le nom d'aile droite. Elle est coupée au-delà de la Somme par le chemin de fer du Nord et traverse jusqu'à Montescourt des collines qui ont nécessité des tranchées de 10 à 15 mètres de profondeur.

De Saint-Quentin aux environs d'Essigny-le-Grand et de Seraucourt, on ne peut franchir la voie que par quatre ponts et deux viaducs. Le premier pont est à La Biette, le second à Gauchy, le troisième sur le chemin d'Essigny à Castres, et le quatrième sur un autre chemin d'Essigny à Seraucourt. Il y a un viaduc dans la vallée des Bourguignons à l'entrée de Grugies, près de la fabrique de sucre de M. Quequignon et un autre plus loin dans la vallée d'Urvillers à Castres. Les tranchées du chemin de fer constituaient donc pour les deux armées en présence un obstacle assez sérieux. Aussi le général allemand Barnekow reconnut-il qu'il lui serait difficile de lutter contre les Français tant qu'ils seraient maîtres de Grugies. Il prit la résolution de s'en emparer à tout prix. Dans ce but, il dirigea, vers dix heures du matin sa brigade d'avant-garde qui se trouvait au Nord d'Essigny et un détachement d'autres troupes occupant Seraucourt sur Contescourt et Castres pour atteindre Grugies ensuite. Une autre brigade remplaça la première au Nord d'Essigny et une division de réserve fut portée au sud de ce village.

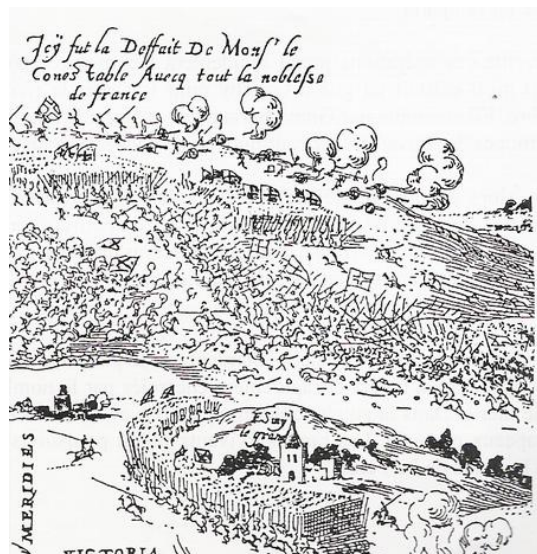
Trois batteries allemandes, une légère et deux lourdes, s'établirent au Nord de la ferme de la Manufacture pour protéger le mouvement de la brigade d'avant-garde qui se dirigeait sur Seraucourt. Mais la position des batteries françaises aux moulins de Tous Vents et de Giffécourt causaient à tout instant des désordres dans les troupes allemandes. Vers midi, les Français débouchèrent de Grugies et s'avancèrent contre l'ennemi en longeant la voie ferrée. Les Allemands rétrogradèrent ; mais bientôt de nouvelles troupes arrivèrent à leur secours et s'emparèrent des hauteurs de Grugies et de celles de Giffécourt.

On connaît le résultat de la journée. Le soir, l'armée française affaiblie et enveloppée du côté de Gauchy et du côté du Bois des Roses par des troupes qui s'augmentaient sans cesse fut contrainte d'abandonner le champ de bataille et de laisser la ville de Saint-Quentin au pouvoir de l'ennemi.

« Comment, a dit le général Faidherbe, dans son récit de la campagne du Nord, résister indéfiniment à des troupes fraîches amenées incessamment même de Paris, sur le champ de bataille, par le chemin de fer ? La 2^{ème} brigade, débordée par sa droite, se vit enfin obligée de céder le terrain. Elle battit en retraite en très bon ordre. Son mouvement entraîna celui de la gauche de notre ligne et les batteries, après avoir tiré jusqu'au dernier moment pour protéger la retraite, furent contraintes de se retirer à leur tour par le faubourg d'Isle, sous la protection des barricades établies dans ce faubourg et qui retardèrent la marche de l'ennemi. La nuit, du reste, était venue ».

Si la journée du 19 janvier 1871 fut une triste journée pour les habitants d'Essigny-le-Grand, celle du 10 août 1557 fut pour eux une journée de ruines, de larmes et de deuil. Le matin, les troupes françaises s'étaient emparé de ce qu'elles avaient trouvé à leur convenance dans le village, et le soir, toutes les maisons étaient au pouvoir de l'ennemi. Tout fut pris : chevaux, bœufs, vaches, porcs, moutons, volailles. Les habitants, jetés hors de leurs maisons et maltraités, se réfugièrent le plus loin possible, dans les champs de blé et dans les bois. Les

femmes, les jeunes filles qui tombèrent entre les mains des soldats ennemis subirent les derniers outrages.



Les habitants d'Essigny avaient été souvent bien éprouvés déjà par des troupes de passage et par celles qui ravagèrent nos contrées au 14^{ème} siècle, notamment par les Anglais au mois de juillet 1369 et en 1373, mais les violences des troupes de passage ne duraient qu'un instant tandis que celles des vainqueurs de la bataille du 10 août 1557 durèrent des jours et des nuits.

La population du village, assez importante au 13^{ème} siècle, fut considérablement réduite par suite de ces ruines et des misères dont les habitants étaient accablés. Les guerres de la Fronde et les ravages exercés par les Espagnols au 17^{ème} siècle contribuèrent encore à l'affaiblir. Mais grâce à l'excellente situation du village, à la fertilité de son territoire et à l'industrie d'un certain nombre d'habitants, Essigny reprit bientôt un nouvel essor et, en 1750, on y comptait plus de 500 habitants.

En outre des fermes du Fay et de la Manufacture, il y a sur le territoire d'Essigny-le-Grand d'autres fermes et d'autres maisons séparées du village. Deux se trouvent sur le chemin d'Urvillers et une autre sur le vieux chemin qui prend naissance sur la route de Benay et se dirige vers le bois de la Casaque. Une des deux maisons situées sur le chemin d'Urvillers, celle qui est à droite en sortant d'Essigny, porte, croyons-nous, le nom de la maison de grès.



Ferme Bonnaire



- Ferme la Sablière

Anciennement, on voyait des moulins à vent autour d'Essigny, notamment le moulin Saint-Amand qui était très ancien et que M. Maton a signalé dans son Dictionnaire topographique du département de l'Aisne.

Avec la râperie abandonnée que l'on voit à l'extrémité d'Essigny, du côté de Gibercourt, sur la chaussée Brunehaut, il y en a une autre à la sortie du village, sur le chemin qui conduit à la halte du chemin de fer et à Seraucourt.

Il faut signaler aussi la Templerie, nom que porte un champ situé sur un vieux chemin conduisant à Clastres, et qui prend naissance sur la chaussée Brunehaut, près d'un calvaire et passe derrière la ferme du Fay. Ce champ se trouve à quelques centaines de mètres de cette ferme, à droite du chemin, près du chemin de fer. M. Leroy-Sailly, géomètre à Remigny, qui a arpenté ce champ en 1863, dit qu'on y trouvait encore à cette époque de nombreux débris de construction.

On sait que les Templiers qui se trouvaient en France en 1307 furent tous arrêtés par ordre de Philippe le Bel et que cet ordre de chevalerie fut supprimé en 1312 par le pape Clément V.

Ils avaient alors des maisons en quelques endroits aux environs de Saint-Quentin dont la tradition nous a conservé le souvenir. C'est ainsi qu'on assure à Castres et à Contescourt qu'il existait une Templerie près de ces deux villages sur la route de Seraucourt. Une autre se trouvait à Holnon, sur la route de Vermand, à l'angle du chemin du Catelet vers le Petit-Fresnoy.

Les Archives de l'Aisne possèdent des documents composés de sept pièces sur parchemin et huit pièces sur papier, desquelles il résulte qu'au mois d'octobre de l'année 1256, Ode de Boskiaus, veuve de Robert d'Asseigni (Essigny) a fait don, devant l'officialité de Noyon, à l'abbaye du Sauvoir, de trois muids de terres sises à Essigny, mesure de Saint-Quentin, « à cause de la prise d'habit de sa fille Isabelle en ladite abbaye, et de la pauvreté des sœurs ».

Un autre document du mois de mai 1322, compris dans la même liasse, concerne l'attestation par la justice et les échevins d'Essigny en la censive du Chapitre de Saint-Quentin que Jean Aigniaus, d'Essigny, a donné à la même abbaye du Sauvoir des terres situées à Essigny, sous condition « *que les dictes dames du Sauvoir doivent administrer audit Jehan Aignel pain et vin et se gouvernanche de boire et de mangier bien et suffisamment tout le cours de sa vie.* ».

On voit dans la même série qu'un nommé Gérard, sire de Villers les Guislain, a renoncé à des terres situées à Essigny et revendiquées contre lui devant le bailliage de Vermandois (février 1324).

Avec les documents qui se trouvent aux Archives de l'Aisne, sur Essigny-le-Grand, et dont nous avons parlé précédemment, nous citerons les suivants :

- Un inventaire analytique rédigé en 1776 et contenant les titres de propriétés du domaine du chapitre de Saint-Quentin, Essigny le Grand, de 1245 à 1774 ;
- Diverses pièces provenant des études de Mes Forestier, Antoine Demileschamps et de Gallois, notaires à Saint-Quentin, et concernant des baux d'immeubles pour le même chapitre, de 1596 à 1770 ;
- D'autres documents, de 1564 à 1783, concernant des baux, des déclarations de propriété, des plans et procès-verbaux d'arpentage, de bornage, des propriétés du Chapitre, de la seigneurie d'Essigny, de Castres, Contescourt, Seraucourt, Grugies, etc... Sept plans et 92 pièces sont indiqués dans l'inventaire de M. Matton, ancien archiviste de l'Aisne.

De 1615 à 1718, on trouva seize pièces relatives à des baux, déclarations et arpentages de terres situées à Essigny le Grand et dans le voisinage, et appartenant au Collège des Bons Enfants de Saint-Quentin, dont le Chapitre de cette ville était le fondateur. D'autres, de 1680 à 1687, concernent des baux d'immeubles situés à Essigny et appartenant au Chapitre de l'église Sainte-Pécinne de Saint-Quentin ; d'autres, de 1681 à 1737, sont relatifs à des constitutions et titres de rentes et surcens dus au même chapitre et affectés sur des immeubles situés également à Essigny.

Les Chapelains de Saint-Quentin, la Fabrique de l'église Saint-Eloi du faubourg d'Isle, celle de l'église Saint-Jacques, ont aussi, sur Essigny, de nombreux documents dans les Archives de l'Aisne. Il s'agit toujours de baux, de déclarations, d'arpentages, d'actes de relief, d'acquisitions et de bornages. Ces divers documents comprennent une période de près de 260 ans, de 1623 à 1786.

Des fragments de la table d'un cartulaire du chapitre de Saint-Quentin indiquant les charges des domaines d'Essigny et autres se trouvent également dans les mêmes Archives.

D'autres documents concernant des actes de relief de fiefs et d'investissement du domaine de la mouvance du Chapitre de Saint-Quentin à Essigny-le-Grand.

On trouve aussi, aux Archives de l'Aisne, des actes de donations, des pièces sur la justice seigneuriale d'Essigny, sur les séductions, les déclarations de grossesse que nous avons signalées, un règlement pour la reconnaissance et la vente des places à l'église ; des actes d'émancipation, des correspondances de l'intendant de Soissons avec les subdélégués et les ingénieurs du pays au sujet de la découverte d'une carrière de grès en 1788, à Essigny-le-Grand, à Clastres, à Avesne, à Jussy, des réparations à faire sur les chemins du village, l'extraction de grèves sur la chaussée Brunehaut, en 1783, des travaux de réparation à l'église et au presbytère, la répartition de la contribution imposée pour les routes en 1788 un relevé fait à la même époque de baux passés devant Rousseau, notaire à Laon, pour l'abbaye royale du Sauvoir, d'immeubles situés à Essigny.

Une vingtaine de pièces, de 1676 à 1776, concernent l'abbaye de Saint-Eloi Fontaine de Chauny et ont rapport à des baux de terre situées à Essigny-le-Grand et Benay, et au désistement de terres situées à Essigny, en faveur de la même abbaye, par les curés, marguilliers et paroissiens de ce village.

D'autres actes du dix-septième et du dix-huitième siècle proviennent de la Chambre du clergé du diocèse de Noyon et du chapitre cathédral de la même ville, et se rapportent à des déclarations de revenus de la cure d'Essigny, de plans et de bornage de terres situées sur le territoire de ce village et sur celui d'Urvillers.

L'abbaye de Genlis était aussi propriétaire de terres à Essigny.

Les registres du grenier à sel de Saint-Quentin font connaître qu'Essigny-le-Grand a été taxé, de 1703 à 1707, à 32 minots par an et à 13 minots seulement en 1754.

De documents manuscrits qui se trouvent dans ma bibliothèque et provenant de l'abbaye d'Isle, il résulte :

- Que le 11 septembre 1544, les religieux ont fait à Jean Rohart, d'Essigny-le-Grand, pour l'office de la Trésorerie de l'abbaye, un bail de 26 setiers, un mancaud et six verges de terre labourable au terroir d'Essigny et environs ;
- Qu'au mois d'avril 1576, un autre bail de 12 sétiers de terres labourables situés à Essigny-le-Grand et à Urvillers, a été fait par dom Nicolas Deré, trésorier de l'abbaye d'Isle, à un nommé Gaspard Fouennel.
- Le 10 décembre de la même année 1576, le même religieux donne à bail un pré de trois mancauds situé au terroir du même village ;
- Le 30 août 1618, dom Michel Dehanier, trésorier de l'abbaye d'Isle, fait à François Lerond, un bail de 16 sétiers 10 verges de terres situées à Essigny ;
- Le 14 octobre 1649, un autre bail de 16 sétiers de terres situées au même lieu est fait par les religieux à Pierre Bocquillon, d'Essigny-le-Grand.

La municipalité d'Essigny-le-Grand se compose de MM Bouré Athanase, maire ; Turbeaux Albert, adjoint ; Carette Lucien, Poizot Eugène, Poitevin Auguste, Sézille Ernest, Carlier Alphonse, Barré Arthur, Charlet Alfred, Lobbé Marcel, Lecieux Stéphane et Lobbé Jules, conseillers municipaux.

On trouve à Essigny-le-Grand une douzaine de cultivateurs, deux maréchaux, trois charrons, deux maîtres maçons, un menuisier, un peintre, deux tailleurs, un marchand quincaillier, un ferblantier, un cordonnier, deux fabricants de tissus, un charpentier, deux boulangers, deux bourreliers, un marchand boucher, deux brodeurs, deux charcutiers, deux marchands de fromages, trois marchands de fourrages, un horloger, quatre marchands merciers, douze épiciers, quatre marchands de charbon, un carrier, neuf cafés, trois restaurants, un médecin et cinq propriétaires rentiers.

